

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 79 (1928)
Heft: 5

Nachruf: Nos morts
Autor: E.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOS MORTS.

† Arnold Müller, administrateur forestier de la ville de Bienne.

Le 28 février, la forêt suisse a perdu un de ses serviteurs les plus distingués et les forestiers suisses un collègue aimé et estimé entre tous.

Dans la maison qu'il s'était bâtie, à Evilard, Arnold Müller s'est endormi ce jour-là pour toujours, à dix heures du matin, à la suite d'une paralysie du cœur, après deux mois de maladie, dans sa 72^{me} année. Il était né le 16 août 1856.

Après avoir obtenu avec distinction, à l'Ecole forestière de Zurich, son diplôme de forestier et après avoir, ses études finies, suivi à Aarberg un cours pratique de sylviculture sous les ordres de l'inspecteur forestier Schluep, il est nommé en 1880 gérant des forêts de la ville de Bienne et entre en fonctions le 1^{er} janvier 1881, âgé de 24 ans.

Il devait faire là toute sa carrière et consacrer à ces forêts sa vie toute entière et le meilleur de ses forces. Sa nomination pourtant ne se fit pas sans peine et il fallut une décision spéciale du Conseil d'Etat bernois pour assurer la validité de sa nomination. Certes, Müller n'a pas déçu l'espoir de ceux qui, dès le début, lui ont marqué leur confiance. On ne trouverait pas, aujourd'hui, ailleurs en Suisse, la trace féconde d'une activité aussi prolongée et aussi consciencieuse dans une même forêt.

Grand travailleur, Müller aimait sa profession de tout son cœur et il a accompli dans les forêts, dont il avait la gérance, une vaste œuvre de régénération.

Lorsqu'il arriva là où, aujourd'hui, s'élèvent les magnifiques futaies que tous les forestiers suisses et tant de forestiers étrangers ont admirées, s'étendaient des coupes rases, laissées en friche, couvertes de ronces et de buissons.

Pour convaincre l'opposition et pour faire abandonner ce traitement, il fallait un sylviculteur ayant, outre les connaissances nécessaires, de l'énergie et de l'enthousiasme.

Müller fut l'homme de la situation et les résultats obtenus par le traitement qu'il institua à la place — coupes successives avec périodes de rajeunissement de 30 à 50 ans — eurent comme résultat des accroissements constatés et confirmés par des revisions successives de 11 à 15 m³ par hectare, acquis même dans des conditions de fertilité moyennes.

Les magnifiques futaies ainsi créées par lui témoignent de la valeur du mode de traitement adopté et de l'habileté du sylviculteur qui les a soignées.

Pour caractériser la valeur professionnelle d'Arnold Müller, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici ce qu'en écrivait, dans le « Journal forestier suisse » de juin 1921, M. le professeur Badoux,

à l'occasion du 40^{me} anniversaire de l'entrée en fonctions du forestier de Bienne :

« Nulle part, croyons nous — écrit-il — on n'a poussé comme à Bienne, jusqu'à la perfection, le moyen de régénérer, par voie naturelle, sous le couvert des vieux peuplements. Et c'est merveille de voir les résultats étonnants qu'obtient le sylviculteur biennois, en appliquant judicieusement les coupes d'éclaircie. »

« Tel un prestidigitateur, il fait surgir à point nommé le peuplement désiré et, en dosant convenablement l'intensité du couvert, il sait maintenir dans l'étage inférieur le mélange des essences, retenant ici le hêtre un peu envahissant, stimulant là le sapin blanc qui, au commencement, a peine à suivre son associé et sachant encore provoquer le recrû naturel de l'épicéa qui viendra donner au mélange de ces trois essences fondamentales sa valeur entière. »

« En réalité, le forestier qui sait, simplement par la coupe judicieuse, créer ce mélange idéal des essences est un artiste. »

« M. Müller est au suprême degré un artiste forestier. »

Cet éloge est parfaitement mérité. Avec une habileté consommée, Müller sut toujours profiter de l'abri des vieux bois pour obtenir des peuplements d'essences mélangées et aujourd'hui l'œuvre de sa vie s'épanouit dans les forêts qui s'étagent depuis Bienne jusqu'au sommet du Chasseral et qui sont à la fois la richesse de leurs propriétaires, la beauté de la région et la joie de ceux qui les parcourent.

Cette œuvre a été utile non seulement à la ville de Bienne et aux autres communes qui, par la suite, confièrent à Müller leurs forêts — Boujean, Evillard, Nidau, Daucher, Douanne, Vigneule — mais aussi à la science et à la pratique forestière.

Ces forêts sont un exemple et un modèle. Les résultats obtenus indiquent la marche à suivre.

Ainsi que le disait le professeur Engler à l'occasion du 40^{me} anniversaire de l'entrée en service de Müller : « Ces forêts offrent toujours quelque chose d'intéressant et de nouveau à voir et je considérerais comme une lacune de mon enseignement de devoir renoncer à l'excursion annuelle de l'Ecole forestière à Bienne. »

D'année en année, la réputation de Müller s'établissait ainsi plus solidement tant en Suisse qu'à l'étranger.

Il n'aurait tenu qu'à lui d'échanger les forêts de Bienne contre une chaire de sylviculture à l'Ecole forestière. Mais aux honneurs il préférait la forêt et l'activité raisonnée sur le terrain.

Tous ceux, en revanche, que la question intéressait, venaient sur place profiter de ses conseils et de ses directions. C'est qu'aussi, mieux que personne, il savait intéresser et communiquer son enthousiasme à ceux qui le venaient consulter : Ecoles suisses et étrangères, stagiaires officiels ou bénévoles, administrations forestières du pays et du dehors, c'était à Bienne une succession ininterrompue de forestiers venant se mettre au bénéfice de sa compréhension parfaite de la forêt.

Si Müller sut rompre avec les errements du passé, il sut résister aussi aux engouements de l'heure présente !

Il est toujours resté fidèle aux méthodes d'aménagement traditionnelles — affectations périodiques — et au traitement par coupes successives. Ce qu'il leur a fait rendre, les forêts de Bienne le montrent et elles sont la preuve manifeste qu'il n'y a pas nécessairement conflit avec ces méthodes, entre l'aménagement et le sylviculteur.

Bon sens et coup d'œil suffisent pour l'éliminer. La preuve est loin d'être fournie qu'une autre méthode d'aménagement et qu'un autre mode de traitement auraient donné de meilleurs résultats.

Les accroissements annuels obtenus, 11 à 15 m³ à l'hectare, n'ont, que nous sachions, pas été dépassés — en tout cas pas sur des mas aussi étendus.

Mais Müller n'était pas seulement aménagiste et sylviculteur. Ses pépinières étaient des modèles de bonne tenue, son activité comme constructeur de chemins a été très grande, son zèle de reboiseur infatigable — preuve en soient les 80 hectares de la Hohmatt encore en chantier. Dans le domaine de l'utilisation des produits de la forêt et de la mise en valeur de ces produits, il était une autorité.

Si nous ajoutons enfin que dans la vie civile il fut un citoyen modèle, dévoué à la chose publique, titulaire de nombreux mandats honorifiques et qu'au militaire il parvint au grade de lieutenant-colonel d'artillerie, nous pouvons mesurer la perte faite par la ville de Bienne et le pays tout entier.

Aussi la participation à ses funérailles fut-elle considérable. Successivement un représentant de la bourgeoisie de Bienne, des sociétés locales, de la Société bernoise des forestiers, de l'Inspection fédérale des forêts, de l'École forestière vinrent dire le vide que laissait la mort d'Arnold Müller et les regrets qu'elle causait.

Sa dépouille mortelle a été livrée aux flammes, mais son monument il se l'est édifié lui-même : c'est la forêt biennoise qui demeure, témoignage impérissable, perpétuellement rajeuni, de sa grande activité et de son travail fécond.

E. Mrt.

† M. Victor Thom, inspecteur forestier, à Laufon.

M. Victor Thom, inspecteur forestier d'arrondissement, à Laufon, est décédé d'une apoplexie, le 24 décembre 1927, à l'âge de 45 ans.

Le défunt a fait ses classes à Aarau et étudié à l'École forestière de Zurich. Puis il est stagiaire au Sihlwald, la belle forêt de la ville de Zurich, sous la direction du Forstmeister U. Meister; après quoi il devient adjoint de l'inspecteur forestier Cunier, à Aarberg. Nous le trouvons, un an plus tard, à Neuveville où, sous les ordres de M. Schnyder, il a l'occasion d'étudier les beaux peuplements du Tessenberg et les vastes reboisements du Grand Marais.

Lors de la nomination de M. Pulfer au poste de conservateur des

forêts du Jura bernois, c'est M. Thom qui fut désigné pour le remplacer à la tête de l'arrondissement de Laufon. Au bout de peu de temps déjà, les résultats de son activité se firent sentir de la façon la plus heureuse : la coupe rase disparut, les taillis furent rapidement convertis en haute futaie; les forêts les plus éloignées des centres ont été pourvues de dévestitures qui ne manquèrent pas d'en augmenter le rendement.

Le défunt, partisan convaincu du traitement jardinatoire et du mélange des essences, s'entendit au mieux à appliquer ces principes de sylviculture dans les forêts de son arrondissement.

Très travailleur, énergique, fort ponctuel et de caractère enjoué, le défunt a su entretenir d'excellentes relations avec les autorités communales de l'arrondissement. C'était indubitablement un des forestiers les plus capables de son canton.

Parvenu au grade de capitaine d'infanterie, l'inspecteur forestier Thom avait pris part à l'occupation des frontières, pendant la dernière guerre, à la tête d'une compagnie du bataillon 57.

Partout il a laissé le souvenir d'un homme dévoué à la chose publique, sachant s'intéresser aux bonnes causes et à la collaboration duquel on ne s'adressait pas en vain.

L'utile carrière de ce sylviculteur a été brisée bien tôt. Tous ceux qui ont connu M. Thom, ses nombreux amis et camarades, lui garderont un souvenir fidèle. Et ils adressent à son père, durement éprouvé par de nombreux deuils, l'expression de leur très vive sympathie.

(Traduction d'un article paru au n° 2 de la « Zeitschrift ».) N.



M. Victor Thom
1882—1927

CHRONIQUE.

Confédération.

Eligibilité à un emploi forestier supérieur. Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur, et à la suite des examens subis, le Département soussigné a déclaré éligibles à un poste supérieur de l'administration forestière :

- MM. *Custer Alfred*, d'Altstätten (St-Gall);
- Eugster Ernest*, de Speicher (Appenzell Rh.-E.);
- Farron Paul*, de Tavannes (Berne);
- Janett Andreas*, de Schleins (Grisons);
- Killias Hans*, de Coire (Grisons);
- Sartorius Peter*, de Bâle.

Berne, le 2 avril 1928. Département fédéral de l'Intérieur.